



## DECLARATION FO SUR LE PROJET D'OPA DE LA SOCIETE GAILLON II DANS LE CADRE DE LA SURENCHERE

Le groupe Fosun nous présente aujourd'hui son projet économique et financier pour le Club pour les prochaines années.

Lors des phases précédentes de consultation du CE sur ce projet, nous avons indiqué les interrogations des élus et les inquiétudes des salariés sur les conséquences sociales de ces OPA et des surenchères qui se sont succédées.

Aujourd'hui comme hier, force est de constater que les salariés sont encore insuffisamment considérés comme une des parties prenantes de cette opération.

Certes il est dorénavant essentiel que le Club retrouve sa marche en avant. Mais nous sommes toujours dans l'attente d'engagements clairs de la Direction du Club sur les conséquences de l'OPA en termes d'emplois, de rémunérations, de conditions de travail et de perspectives de développement dans nos bassins d'emploi historiques.

**En définitive, les alertes mises en lumière par le premier rapport d'expertise n'ont pas été levées ; et une nouvelle s'ajoute dorénavant avec les enjeux de retour sur investissement pour les nouveaux actionnaires qui seront, personne n'en doute, considérables.** L'inquiétude des salariés suite aux multiples surenchères sur le Club en est, d'autant plus palpable.

FO, conscient de sa responsabilité en tant que première organisation syndicale des salariés du Club Med, a renouvelé sa demande - restée sans réponse - d'engagement clair de la Direction en termes de pérennisation des emplois, de développement des bassins Europe-Afrique.

Nous prenons note d'un certain nombre de réponses apportées au Comité d'Entreprise par l'initiateur, et l'en remercions, notamment sur le maintien des sièges sociaux en France et de l'absence de projet de délocalisation. Cependant ces réponses ne constituent pas un **véritable engagement dans la durée**.

A défaut d'un minimum de garanties, pour que les salariés du Club ne soient pas demain les victimes de la bataille boursière qui se termine, FO n'est pas en mesure aujourd'hui de cerner la portée réelle de l'OPA et de ses répercussions sociales.

Cette OPA aura en tout cas révélé un véritable besoin de changement, tant sur la politique RH qu'au niveau opérationnel, avec une attente d'innovations.

C'est pour cette raison que les défis que devra relever le Club demain ne sont pas uniquement touristiques, financiers, économiques et commerciaux, ils sont aussi sociaux et managériaux.

Faute qu'à ce stade les enjeux sociaux soient suffisamment explicités dans la présentation qui nous est soumise, les élus FO considèrent qu'ils ne sont pas en mesure d'accueillir le projet avec toute la conviction nécessaire à la remise d'un avis favorable. C'est à ce titre, en cohérence avec l'avis rendu sur le précédent projet, qu'ils émettent un vote défavorable.

Paris, le 15 janvier 2015

Etienne DAKICHE  
Délégué central FO  
06 24 98 20 15  
[Etienne.dakiche@gmail.com](mailto:Etienne.dakiche@gmail.com)  
[foclubmed.com](http://foclubmed.com)